

la conclusion d'un ALE. En règle générale, l'on part du principe, dans le modèle, que l'équilibre postérieur à la libéralisation des échanges sera atteint environ 10 à 15 ans plus tard.

Afin d'étudier les processus d'adaptation des économies canadienne et japonaise à la libéralisation des échanges, un modèle entièrement dynamique conçu par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international du Canada été utilisé. Dans ce modèle, le comportement des ménages et des entreprises en matière d'épargne et d'investissement réagit à l'évolution des deux stimulations économiques produites par la libéralisation du commerce. Ce modèle inclut directement le temps, dans la mesure où les effets sur l'épargne et l'investissement découlent d'un processus décisionnel intertemporel supposant que les agents économiques sont rationnels et tiennent compte des variables passées et futures pour prendre des décisions en ces matières²².

Le modèle dynamique employé dans le cadre de l'étude conjointe Canada-Japon utilise la base de données du projet d'analyse des échanges mondiaux, version 6, et a été agrégé afin de donner une cohérence sectorielle maximale au modèle de regroupement sectoriel de la section 6.2.1. Cependant, compte tenu des complexités algorithmiques des modèles dynamiques, le regroupement régional repose sur quatre régions : Canada, Japon, États-Unis et reste du monde.

Le modèle montre que 80 % de l'adaptation a lieu dans les 20 premières années suivant la libéralisation des échanges. Le procédé d'adaptation précis dépend du type d'indicateurs économiques et des circonstances particulières à chaque pays.

6.2.2 (a) Processus d'adaptation du Canada

La libéralisation des échanges devrait grossir les revenus des ménages. Au fur et à mesure que les ménages adapteront leurs dépenses de consommation en conséquence, 40 % de la crois-

²² Pour une description du modèle dynamique de CGE du MAECI, voir Papadaki, E., Mérette, M., Lan, Y., et Hernández, J., *Le modèle commercial de Commerce international du Canada*, version 2.0, Recherches en politique commerciale, 2005.